

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU PREMIER TRIMESTRE

Mardi 3 novembre 2015 à 18h00

## Personnes présentes :

Mmes RÉGNIER, COLLE, VAIDIE, M. DOERFLINGER, représentants des parents d'élèves  
Mme HAUSBERGER, directrice, Mmes FINCK, MENDES, WEBER enseignantes  
Mmes HEBBEL, RUMELHART, SCHNEIDER, SEYER, atsem

## Personnes excusées:

Mme HANNIS, 1<sup>ère</sup> adjointe chargée des affaires scolaires  
Mme BIEBER, conseillère municipale chargée des affaires scolaires  
Mme MISCHLER, responsable du périscolaire  
Mme KOHL, enseignante

## **Point 1 : Mise en place du conseil d'école**

### **A. Résultat des élections des représentants de parents d'élèves**

Le taux de participation à ces élections a été moins important cette année (39 % contre 45 % l'an dernier). Une fois de plus, nous avons constaté qu'une immense majorité des votants le font par correspondance.

Pour cette année scolaire 2015/2016, la FCPE a obtenu 3 sièges (77 % des suffrages), l'APEPA 1 siège (23 % des suffrages).

Les représentants titulaires élus sont pour la FCPE : Mmes REGNIER, COLLE, VAIDIE et pour l'APEPA : Mme MULLER.

### **B. Approbation du précédent compte-rendu du Conseil d'École**

Le précédent compte-rendu du Conseil d'École du 16 juin 2015 est approuvé à l'unanimité.

### **C. Désignation du secrétaire de séance**

Mme RÉGNIER est la secrétaire de séance.

### **D. Règlement intérieur**

Suite à une demande des parents d'élèves l'année dernière, un nouveau point concernant la non-distribution de friandises aux anniversaires a été rajouté à notre règlement intérieur distribué à la rentrée.

La directrice l'a transmis à l'ensemble des membres du conseil d'école pour relecture qui l'ont approuvé.

### **E. Charte de la laïcité à l'école**

Faisant suite à la demande de l'inspection académique, la directrice a la responsabilité de porter à la connaissance de tous les parents d'élèves la charte de la laïcité à l'école.

Cette charte est affichée depuis plusieurs années aux deux entrées de l'école sous forme d'une immense affiche colorée.

Cette charte a aussi été transmise pour lecture aux membres du conseil d'école et sera envoyée par mail à tous les parents qui ont communiqué leur adresse électronique. Pour les parents n'ayant pas de messagerie, une copie peut leur être adressée sur demande.

Parallèlement sera collé dans les cahiers de liaison un mot stipulant leur lecture, que les parents voudront bien signer.

## **Point 2 : Point pédagogiques**

### **A. Fonctionnement de l'école**

À ce jour, nous avons 98 élèves inscrits : 34 PS, 31 MS, 33 GS répartis en 2 classes de PS/MS et 2 classes de PS/GS.

Classe 1 : 25 élèves, 9PS + 16MS dont une élève trisomique et diabétique, qui bénéficie d'une AVS pour un accueil à l'école sur 5 demi-journées (3 matinées et 2 après-midis).

Classe 2 : 25 élèves, 8PS + 17GS

Classe 3 : 24 élèves, 8PS + 16GS

Classe 5 : 24 élèves, 9PS + 15MS

Suite à une demande de Mme Régnier de savoir si les besoins en AVS à l'école ont été couverts, il s'avère qu'une demande n'a pas été acceptée suite au maintien d'un élève en GS, une autre demande (appel) est en cours auprès de la MDPH.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires se déroulent tous les mardis de 15h40 à 16h40 et les enseignantes proposent, cette année, des activités multidisciplinaires, par petits groupes, à l'ensemble des élèves de MS et GS.

En ce qui concerne la classe 3, Madame KOHL a assuré l'APC depuis la rentrée les mardis et Madame MENDES continuera les lundis, de 15h40 à 16h40, à partir du 16 novembre.

### **B. Sorties pédagogiques effectuées au 1er trimestre**

- Le photographe est passé au mois de septembre, les photos sont arrivées le jour du conseil d'école et ont été distribuées depuis à l'ensemble des parents.
- Dans le cadre de la semaine du goût,
  - o Tous les élèves de MS et GS des 4 classes se sont rendus chez Flam's à Vendenheim pour y fabriquer leur propre flammekueche.
  - o Chaque enseignante raconte sa semaine. Tous les enfants ont pu cuisiner et déguster de nouvelles saveurs (sucrées, salées, amers, acides) à l'école ou lors de sorties fort appréciées lors de cette semaine particulière. En classe 3, la découverte du goût à partir d'un travail sur les fruits a été répartie dans le temps sur plusieurs semaines.

L'équipe enseignante remercie vivement les familles Merkel, Bernhart (O'Brocomagus) et Wietritch (chez Arno) pour leur disponibilité et leur accueil chaleureux.

- Le prêt de livres a repris.

Les enseignantes demandent aux parents de veiller à ne pas abîmer les livres ainsi que les sacs prêtés pour l'année qui sont réutilisés.

### **C. Manifestations à venir au premier trimestre**

- Les classes sont invitées à la médiathèque pour différentes animations dans les domaines littéraire, scientifique ou encore musical ; celles-ci se dérouleront de novembre à avril.
- Fête de Noël : elle aura lieu comme chaque année à la Maison des Œuvres le jeudi après-midi 17 décembre.

Les bénéficiaires de la fête de Noël permettront de financer la sortie de fin d'année (pour l'instant, la date et le lieu de cette sortie n'ont pas encore été décidés, plusieurs pistes sont à l'étude).

Les enfants présenteront un spectacle et prendront le goûter après le spectacle. Comme chaque année, les parents seront sollicités pour la confection des gâteaux.

- Des photos individuelles avec le Père-Noël seront à nouveau vendues avant Noël. Elles seront réalisées le vendredi matin 27 novembre.

### **Point 3 : Points organisationnels**

#### **A. Présentation de l'état des finances de l'école**

Les comptes ont été vérifiés par Mmes FINCK et GULDEN.

Après déduction des commandes de juin, il restait au 1<sup>er</sup> septembre 1396,19€ sur la Coopérative.

#### **B. Demandes adressées à la mairie**

- Demande de réservation et d'occupation de la salle de la maison des Œuvres pour notre fête de Noël du 17 décembre acceptée.
- Des bancs devaient être installés autour des arbres dans la cour : les mesures ont été prises, il y a trois ans mais pour l'instant, rien n'a été fait.
- L'installation du local poubelles est toujours en attente (depuis août 2014).
- L'ensemble de l'équipe enseignante insiste sur le problème du rangement et l'organisation de la salle de jeux : cette question avait déjà été soulevée lors de précédents conseils d'école et il avait été convenu qu'une personne du service technique devait passer pour faire un diagnostic et pour conseiller les enseignantes sur la résolution de ce problème. Cela correspond à des aménagements qui semblent de plus en plus urgent. En effet, un nouvel accident a eu lieu récemment, un enfant est tombé en arrière sur des boîtes plastiques de rangement et s'est blessé à la tête, blessure qui a nécessité plusieurs points de suture. L'ensemble des parents d'élèves présents déplorent le manque d'investissement de la Communauté de Communes dans les infrastructures et les locaux au sein de l'école. D'autant plus que ce problème relève clairement d'une question de sécurité pour les enfants de l'école et non pas d'une question de confort pour les enseignantes.

### **Point 4 : Manifestations des associations de parents**

#### **A. Collation matinale**

Les parents d'élèves FCPE souhaitent aborder la question de la collation matinale afin de savoir en quoi cela a modifié l'organisation de la matinée et quel en est le bilan après quelques semaines.

Cette pause n'est plus vraiment un goûter car elle doit se faire le plus tôt possible dans la matinée et la durée doit en être réduite, ceci dans le but d'améliorer l'appétit des enfants au déjeuner. À l'école, elle a lieu entre 9 h et 9 h 30 selon les classes.

Cette modification semble avoir des avantages et des inconvénients. Les enfants ne prenant pas de petit-déjeuner sont à jeun moins longtemps et ne travaillent donc pas le ventre vide. Au contraire, certains enfants n'ont pas vraiment faim si tôt dans la matinée et donc le terme de collation prend tout son sens. Cela impose pour les Atsem et les enseignantes la contrainte d'un passage supplémentaire aux toilettes vers 9 h, qui ne peut se substituer au passage aux toilettes précédent la récréation.

Il ressort de la discussion que pour l'ensemble des membres du conseil, cette collation matinale ne doit malgré tout pas disparaître car elle est absolument nécessaire à de bonnes conditions d'apprentissage pour un grand nombre d'enfants.

#### **B. Points divers**

- abordés par la FCPE :
  - o La décision de la mairie de ne plus offrir de sapins de Noël à l'école est très regrettable même pour des questions d'économie. Les maîtresses vont se débrouiller pour fabriquer dans leur classe un petit sapin afin de perpétuer la tradition des décorations en cette période de l'année.  
La directrice précise aussi que l'école ne participera pas au concours de Sapins'récup initié par les périscolaires, les modalités de ce concours restant floues et parce qu'il y a déjà beaucoup de choses à organiser à cette période (fête de Noël...)

- o Le **concours des œuvres de Noël** sur le thème de « Noël en Alsace » aura lieu comme chaque année lors du marché de Noël de Brumath le **dimanche 6 décembre**. Un don de 10 € a été remis à l'école pour permettre l'achat de matériel.
  - o La collecte de produits alimentaires ou de puériculture au profit des « **Bébés du cœur** » aura lieu **fin janvier 2016** dans les écoles et les supermarchés de Brumath.
  - o La prochaine **Bourse aux Vélos** aura lieu le **dimanche 24 avril 2016** dans les cours des écoles des Cigognes et de Schuman
- abordés par l'APEPA :
- o M. DOERFLINGER aborde le sujet du préau qui est trop petit et donc inutile pour protéger de la pluie. Le problème avait déjà été évoqué l'année dernière suite à son installation. Les classes continuent de se rendre sous le préau de l'école Schuman lorsqu'il pleut. Il sert néanmoins en été pour apporter de l'ombre dans la cour.
  - o cette année encore, l'Apepa organise sa traditionnelle **Bourse aux Jouets** les **28/29 novembre 2015**.

La réunion se termine vers 19 h 15.